Secrétariat : 3 rue Ribot / 34000 MONTPELLIER
T. 06 72 72 65 00 / afosteo@orange.fr / www.afosteo.org

Association Française d'Ostéopathie

Appel de cotisation 2024

DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

L'adhérent, membre actif de l'AFO, est un professionnel satisfaisant à tous les critères de moralité et de formation. L'affiliation à l'AFO est donc soumise aux conditions d'exercice de notre profession :

- être en possession du DO d'un des établissements reconnus par le Ministère de la Santé et répondant aux critères de l'AFO
- être en possession du titre d'ostéopathe inscrit sur le répertoire Adeli des ostéopathes
- avoir rempli ses obligations administratives
- avoir souscrit une assurance RCP couvrant l'exercice de l'ostéopathie
- respecter la déontologie et les référentiels de la profession

Voici un rappel des objectifs de l'association :

- fédérer les ostéopathes inscrits sur le répertoire ADELI
- regrouper les étudiants d'écoles d'ostéopathie agréées
- défendre les intérêts de ses adhérents, étudiants et professionnels
- veiller au maintien de la qualité de l'enseignement et de la prestation des actes dispensés
- promouvoir l'ostéopathie et son éthique
- développer et aider à la recherche en ostéopathie

L'adhésion n'est effective qu'après acquittement de la cotisation annuelle.

NOM _____ **PRENOM** _____

Cotisation adhésion AFO	Année d'obtention du DO	Tarif
☐ 1ère année après obtention du DO	2023	110 €
☐ 2ème année après obtention du DO	2022	165 €
☐ 3ème année après obtention du DO	2021	220 €
☐ 4ème année après obtention du DO	2020	275 €
☐ 5ème année et + après obtention du DO	2019	330 €
☐ Étudiants 1ère à 5ème année	-	OFFERT
☐ En arrêt d'activité ou à l'étranger	-	60 €

☐ Autorise l'AFO à publier les informations cochées ci-dessous sur le site de l'AFO : www.afosteo.org et sur l'annuaire : https://osteopathe.afosteo.org

La parution du cabinet principal sur : https://osteopathe.afosteo.org est offerte aux Membres Actifs (cotisation de 1ère à 5ème année) exerçant l'ostéopathie en France métropolitaine. Elle est partagée sur les annuaires partenaires de So Local (PagesJaunes, Mappy, Tom Tom, Petit Futé, ...).

Informations 1er cabinet :

☐ Adresse 1 _____

☐ Téléphone _____ ☐ Mobile _____

☐ E-mail _____

Écrire à afosteo@orange.fr pour personnaliser vos informations ou devenir administrateur de votre page annuaire.

Option payante pour annuaires digitaux

☐ Souhaite publier une adresse supplémentaire sur l'annuaire digital : https://osteopathe.afosteo.org au tarif annuel de : ☐ 100 €

☐ Souhaite le référencement optimisé sur : www.pagesjaunes.fr avec les options payantes : ☐ Tarif pour 1 adresse : 420 € ☐ Tarif pour 2 adresses : 720 €

Informations 2ème cabinet :

☐ Adresse 2 _____

☐ Téléphone _____ ☐ Mobile _____

☐ E-mail _____

Cochez le mode de règlement choisi :

☐ CB : en 1 ou 3 fois sur le site sécurisé : https://afo.assoconnect.com/collect/description/356047-d-cotisation-2024

☐ chèque : à l'ordre de l'AFO, adressé à AFO : 3 rue Ribot - 34000 Montpellier

☐ virement : Crédit Agricole du Languedoc - Montpellier Arceaux - IBAN FR76 1350 6100 0093 2155 9200 087 Code BIC : AGRIFRPP835

☐ prélèvements mensuels avec renouvellement automatique
Pour la première fois ou en cas de modification de coordonnées bancaires, envoyez le mandat SEPA de l'AFO avec votre RIB.

Contactez le secrétariat pour d'autres modalités.

Les cotisations doivent être impérativement acquittées avant le 31/12/2024. A défaut de paiement et sous réserves d'avoir contacté le secrétariat, l'adhésion à l'AFO pourra être suspendue sur décision du CA.

FAIT À : _____ LE : _____

SIGNATURE